

page 5

éditorial

PRE

La puissance est de retour, après l'illusion d'un monde qui s'aimerait, d'un monde sans vrai conflit. Le jeu du différentiel des forces au service de l'affirmation des intérêts réapparaît, plus nu, là où il fut toujours : au cœur des relations entre communautés humaines, des relations internationales. Ce numéro de *Politique étrangère* explique pourtant que ce « retour de la puissance » – qui n'en est pas un : c'est notre perception des choses qui nous égarait – revêt des formes variées, et inédites.

Élément-phare de cet inédit : le cyber. Il est le témoin premier de notre modernité, avec ce qu'elle implique de force (l'ouverture d'un monde neuf), de faiblesse (l'installation de nouveaux champs de vulnérabilité), d'inconnu (le saut vers l'avenir). Moderne, le cyber est de toute évidence un élément géopolitique en ce qu'il est créateur de puissance, en ce qu'il façonne de manière particulière les rapports entre acteurs du jeu international. Mais en même temps qu'il concourt à redéfinir ces relations, le cyber les désorganise, les détruit : tant il est vrai que ses acteurs ne sont plus seulement les acteurs classiques de l'international, et tant les moyens d'action dans le champ cyber sont divers.

Face à un effet de mode massif, aux obsessions qui tournent autour de la cyberguerre, de la cyberdéfense, de la cybersécurité, des cyber-commandements etc., la logique stratégique – que tente de suivre ce numéro de *Politique étrangère* – suggère quelques questions. En quoi, tout d'abord, les pratiques cyber sont-elles susceptibles de menacer notre sécurité ? La difficulté est ici que l'inventaire – par définition évolutif – est difficile à photographier : il va de l'attaque directe, frontale, sur les systèmes à la nuisance grave sur l'immatériel (opinions...), en passant par les effets non voulus, non maîtrisés...

Deuxième question : qui dit menace dit acteur ; quels sont donc les acteurs ? En stratégie, le problème premier est l'identification de l'adversaire. Il est ici particulièrement complexe à résoudre, techniquement et sociologiquement. La traçabilité de l'agression est souvent impossible. Et le nombre des coupables potentiels très large – États, entreprises, groupes compétiteurs ou mafieux, individus – : le pouvoir de nuisance ne se réduit plus aux acteurs politiques traditionnels, n'est plus proportionnel à leur classique hiérarchie.

Troisième question : quelle réponse opposer aux menaces si elles peuvent être identifiées, aux actes s'ils adviennent ? Autrement dit, comment faire fonctionner dans ce contexte particulier les fonctions classiques de dissuasion, de protection, de défense et de réponse ? Sans que les modes d'être ouverts des démocraties s'en trouvent mis en cause ?

Enfin, une régulation est-elle possible – autrement dit : cette méthode de l'organisation internationale qui consiste à limiter les dommages potentiels des rivalités et oppositions par la négociation peut-elle fonctionner dans le domaine cyber, et entre qui ?

C'est tout un champ stratégique qui vient de s'ouvrir et qu'il s'agit de comprendre. On s'interroge dans ce numéro sur les acteurs de la cybersécurité (sa « géopolitique »), sur la stratégie française de cybersécurité, sur le rôle et les limites du droit international au service d'une éventuelle régulation, sur le conflit entre protection des données individuelles et mesures collectives de cybersécurité. Bien en deçà d'une syntaxe ou d'une grammaire susceptibles de dessiner un échange stratégique stabilisé, il s'agit de se mesurer à la célèbre interrogation de Foch : « De quoi s'agit-il ? »

Les chocs géopolitiques se traduisent par des actes, mais ils sont d'abord des oppositions de visions, et ce numéro en donne quelques exemples. On ignore largement à l'ouest de l'Europe l'Initiative des Trois mers (Baltique, Adriatique, mer Noire), qui réunit 12 pays d'Europe centrale membres de l'Union européenne, autour d'une logique de coopération Nord-Sud. Elle est l'héritière d'anciennes représentations d'un espace stratégique particulier, et pourrait, au-delà de projets économiques (transports, énergie...), par sa combinaison de forces régionales, et des relations particulières avec Washington, dessiner de nouveaux rapports à l'intérieur même de l'Union européenne. Jusqu'où peut aller le rêve de spécification, ou d'émancipation, de l'Europe centrale ? Très symbolique à cet égard, cette Initiative des Trois mers mérite toute notre attention.

Ces mêmes visions propres à tout acteur international se retrouvent dans la conception qu'ont les États-Unis de leur position vis-à-vis de l'Arctique : objet jusqu'à présent d'une sorte de *benign neglect*, cet Arctique est de plus en plus vu à Washington comme un enjeu important, justifiant le réinvestissement du pays dans les processus politiques et juridiques qui tentent d'organiser la cohabitation des puissances dans la région. Quant à la Chine, l'interrogation reste ouverte sur la manière dont elle se voit dans le monde : de plus en plus comme un acteur global, certes, comme en témoignent la stratégie des Nouvelles routes de la soie et la diplomatie de Xi Jinping. Mais, à travers l'exemple de la politique énergétique du pays, quelle image se dessine ? Celle d'un acteur jouant le jeu des institutions internationales, ou d'un acteur cherchant à les subvertir ?

Le *Contrechamps* de ce numéro est consacré à l'Inde, grand impensé des recompositions géopolitiques actuelles. Non que l'on puisse ignorer son poids démographique, sa dynamique économique, ou ses orientations diplomatiques. Mais parce que sa place ne semble pas encore stabilisée dans la vision de ses possibles grands partenaires. Delhi s'installe pourtant dans ce monde neuf, redéfinissant ses axes stratégiques, ses proximités politiques, ses aires d'intérêt et de solidarité. Elle le fait assez lentement, plus discrètement que son voisin chinois, dans un style propre qui dépend aussi de la complexité de sa construction nationale, et de son système politique, bref des problèmes qu'elle a à résoudre en interne ou à ses frontières. Les partenaires s'interrogent : l'Inde pourra-t-elle demain avoir le rôle de contreponds – au moins régional – à la Chine, que semblent vouloir lui attribuer les États-Unis, le Japon, l'Australie, voire l'Union européenne ? Pour le savoir, il faut suivre les méandres de la diplomatie indienne, mais aussi observer ce qui se passe à l'intérieur d'un pays qui, au-delà de son étiquette familière de « plus grande démocratie du monde », garde un fonctionnement quelque peu mystérieux.

On se gardera, dans ce panorama mondial, de négliger la baroque expression de la puissance américaine qu'affectionne son actuel président. Avec cette question encore indécidable : la pratique stratégique et la diplomatie trumpiennes s'inscrivent-elles, au-delà des foucades, dans un continuum structuré par les intérêts du pays, assez classiquement analysés, ou définissent-elles de nouveaux intérêts, de nouveaux choix, voire une simple technique de négociation au bord du gouffre ? La nomination des nouveaux secrétaires d'État et conseiller à la Sécurité nationale, les échéances iranienne et coréenne rendent particulièrement nécessaires les analyses de ce numéro de *Politique étrangère*.